

<https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article19>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| IEN Circonscription
Maromme

Fonctions et Missions

- ADMINISTRATIF - Direction d'école -

Date de mise en ligne : vendredi 7 septembre 2018

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

Fonctions et missions
Le directeur d'école

Animation

- préside le conseil des maîtres
- consulte ce conseil pour la bonne coordination de l'équipe pédagogique.
- organise les travaux du conseil
- établit le relevé de conclusions
- transmet à l'inspecteur de l'éducation nationale
- veille à la tenue régulière des conseils de cycle.

Pilotage

- Coordonne l'élaboration du projet d'école.
- assure le suivi du projet d'école
- contribue au bon déroulement des expérimentations.
- sensibilise l'équipe pédagogique à la qualité du climat scolaire.
- veille à améliorer le bien-être à l'école.



Responsabilités pédagogiques

Impulsion

- diffuse les documents officiels
- S'assure de la mise en place des aides aux enfants (PPRE, PAL, PPS, PAP)
- réunit l'équipe éducative
- impulse les liaisons nécessaires à la continuité des apprentissages
- encourage le travail transversal et les innovations pédagogiques.

Responsabilités au sein de l'école

- admission, accueil et surveillance des élèves
- Présidence du conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école
- Répartition des moyens et organisation des services
- Sécurité de l'école





Relation parents et partenaires

- Relations avec la commune ou l'EPCI compétent
 - représente l'institution scolaire auprès de la commune
 - peut participer à des commissions de sécurité publique et de prévention
- Relations avec les parents d'élèves
 - veille à ce qu'une réponse soit donnée à leurs demandes d'informations et d'interventions
 - assure l'organisation des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.
- Participation à la protection de l'enfance
 - repérage des situations d'élèves en danger ou en risque de l'être
 - communication avec les organismes de protection de l'enfance

<p>https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/sites/maromme.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg</p> <p>Relation partenaires</p>	<p>https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/sites/maromme.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg</p> <p>responsabilités pédagogiques</p>	<p>https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/sites/maromme.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg</p> <p>Fonctionnement de l'école</p>
---	---	--